



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4037

AUG 18 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations à la demande de:

Cardinal Scale Manufacturing Co. Inc.
P.O. Box 151, 203E Daugherty
Webb City, Missouri
USA 64870

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

65
Electronic Digital Weight Indicators/
Indicateurs de poids numériques et
électroniques

Cardinal Scale Mfg. Co. Inc.
Webb City, Missouri, USA

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

Cardinal - D60
Detecto - 6000
Cardinal - D68
Detecto - 6800

5,000 counts are available for weight display with division size internally selected by 1, 2 and 5 with a programmable decimal point. /

Possibilité de 5000 comptes pour l'affichage du poids par multiplicateurs internes de 1, 2 et 5, le point décimal étant programmable.

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the information submitted; and are typified by the sample(s) submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved devices are electronic digital micro-processor controlled weight indicators that when interfaced to an approved and compatible platform becomes a weighing system.

- The power supply is a modular wall plug-in unregulated 12 vdc voltage supply which is electrically connected to the devices.

The weight display has a total of six digits of the seven segment type.

The operator's controls consist of:

"GROSS" button for setting the device into a gross mode.

"TARE" used for setting the weight on the platter as a tare.

"lb/kg" provides switching from lb to kg or vice versa.

"ZERO/RESET" for resetting the device to zero.

Note that the operation and display are identical for both the D68/6800 and the D60/6800 with the exception being the D68/6800 operator controls are located on the rear side of the enclosure.

Annunciators are provided for Center of zero, Gross, Net, Tare, kg, lb and Motion.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'indicateurs de poids numériques, électroniques, commandés par micro-processeur qui, une fois reliés à des plate-formes de pesage approuvées et compatibles, forment des ensembles de pesage.

Le bloc d'alimentation est un module fournissant une tension non stabilisée de 12 V c.c. qui se branche sur prise murale et qui est raccordé électriquement aux appareils.

L'affichage du poids est assuré par six chiffres au total qui sont à sept segments.

Les commandes de l'opérateur sont les suivantes:

La touche "GROSS" permet de faire passer l'appareil en mode de poids brut.

La touche "TARE" sert à introduire le poids sur le plateau comme une tare.

La touche "lb/kg" permet de passer du mode en lb au mode en kg ou vice versa.

La touche "ZERO/RESET" permet de remettre l'appareil à zéro.

Il est à noter que le fonctionnement de l'affichage sont identiques pour les modèles D68/6800 et D60/6800, sauf que dans le cas du premier, les commandes de l'opérateur se trouvent sur le côté arrière du boîtier.

Des voyants sont associés au centre du zéro, au poids brut, au poids net, à la tare, à la facturation en kg et en lb et à la détection de mouvement.

SUMMARY DESCRIPTION:

The enclosures of these devices are constructed from plastic or stainless steel. Sealing of the span and zero adjustments is accomplished by sealing the enclosure with lead seal and wire or with tamper proof paper seals, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les boîtiers de ces indicateurs sont en plastique ou en acier inoxydable. Les dispositifs de réglage de la portée et du zéro sont plombés par le fil et le plomb ou le sceau de papier inviolable servant à plomber le boîtier. Ces appareils ne sont pas conçus pour être scellés selon les exigences de la directive ministérielle SGM 3/10.

APPROBATION:

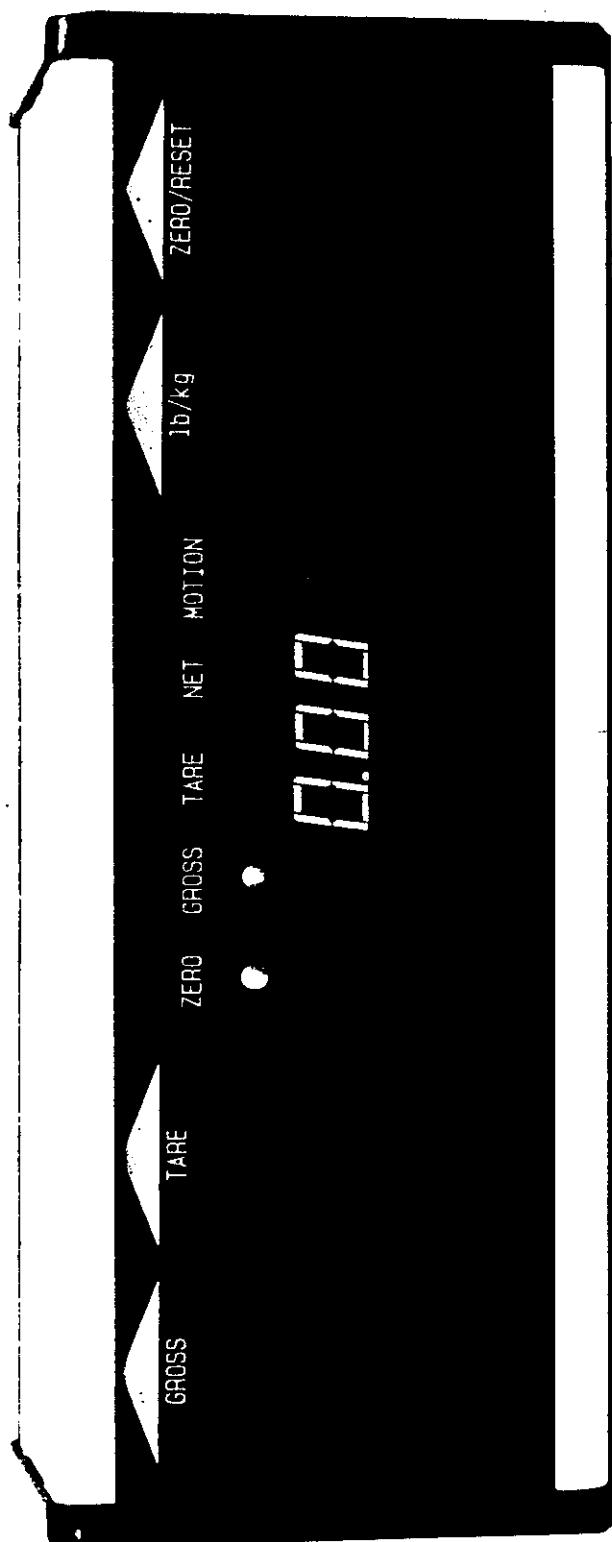
La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.

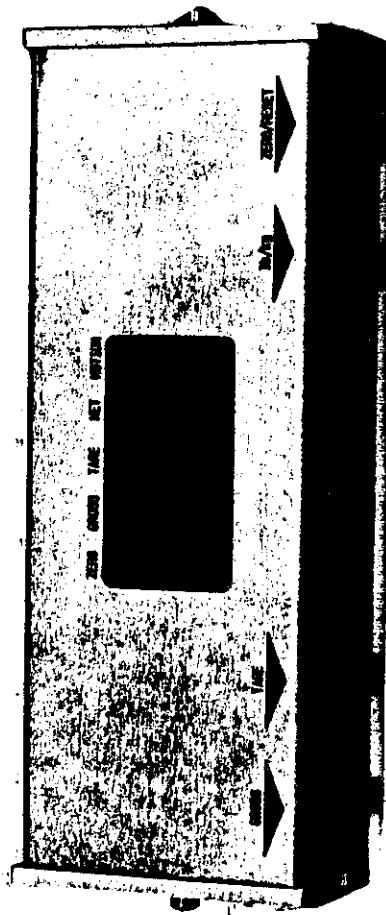
W.R. Virtue
Chief
Legal Metrology Laboratories

AUG 18 1987

Chef
Laboratoires de Métrologie légale



D68/6800



D60/6000